

Ce communiqué de presse ne doit pas être publié, distribué, diffusé ou transmis, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie, en Afrique du Sud, au Japon, ou dans toute autre juridiction en violation des lois applicables de ladite juridiction. Ce communiqué de presse est uniquement diffusé à titre informatif et ne constitue en aucun cas une offre de vente ni une sollicitation d'une offre d'achat de titres dans aucune juridiction.

**Information réglementée – Information Privilégiée**

Le 10 Juillet 2025 – 08:45 CEST

**Llama Group SA annonce la réalisation de son augmentation de capital par placement privé d'un montant de 1.000.000 €**

**Bruxelles (Belgique), le 10 juillet 2025 – Llama Group SA (Euronext Growth Paris et Bruxelles : ALLAM) (« Llama Group » ou la « Société »), société de musique numérique et propriétaire de la plateforme Winamp, annonce aujourd'hui la réalisation de son opération d'augmentation de capital d'un montant brut total de 1.000.000 €, souscrite par un nombre limité d'investisseurs (le « Placement Privé »).**

L'augmentation de capital d'un montant de 1.000.000 € porte le capital social de la Société de 29.859.118,30 € à 30.859.119,10 € via l'émission de 1.666.668 nouvelles actions ordinaires (les « Actions Nouvelles ») à un prix de souscription de 0,60 € par action. Le prix d'émission étant inférieur à la valeur comptable par action, l'intégralité du montant souscrit a été affecté au compte « capital », sans prime d'émission, de sorte que toutes les actions – existantes et nouvelles – ont la même valeur comptable par action après réalisation.

Les Actions Nouvelles ont été admises à la négociation sur Euronext Growth Bruxelles et Euronext Growth Paris sur la même ligne de cotation que les actions existantes de la Société déjà cotées sous le code ISIN : BE0974334667.

À la suite de la réalisation de l'augmentation de capital par placement privé, le Conseil d'administration convoquera une Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra au plus tard quarante (40) jours après cette réalisation. Lors de cette assemblée, les actionnaires seront appelés à se prononcer sur l'émission de 1.666.668 droits de souscription (« Warrants ») en faveur des investisseurs ayant souscrit à l'augmentation de capital, sans droit préférentiel de souscription pour les actionnaires existants. Chaque Warrant donnera droit à son titulaire de souscrire une action ordinaire nouvelle au prix d'exercice de 0,80 €, conformément aux modalités convenues entre la Société et les investisseurs. Si un titulaire souhaite exercer ses Warrants, il ne pourra le faire qu'une seule fois pour l'ensemble des Warrants qu'il détient, et ce dans un délai de cinq (5) ans à compter de la date effective d'émission des Warrants.

La Société s'est engagée à une période de blocage de 45 jours concernant l'émission d'Actions Nouvelles et le transfert d'actions de la Société, tandis que l'actionnaire de référence Maximum SA s'est engagé à une période de blocage de 60 jours concernant le transfert de ses actions de la Société, sous réserve des exceptions usuelles et conformes au marché.

**Intermédiaires financiers**

Maxim Group LLC est intervenu en tant qu'agent de placement et Allegra Finance en tant que listing sponsor dans le cadre du Placement Privé. Le Placement Privé est régi par des accords conclus entre la Société et l'agent de placement.

## PROCHAIN COMMUNIQUE

31 juillet 2025 : Publication du Chiffre d'Affaires du premier semestre 2025

## CONTACTS

### Relations investisseurs

Olivier Van Gulck

[investors@llama-group.com](mailto:investors@llama-group.com)

### À propos de Llama Group

Llama Group est une société pionnière et leader dans l'industrie de la musique digitale. Fort d'un savoir-faire étendu couvrant de nombreux secteurs d'activité, le groupe possède la plateforme iconique Winamp, la société de gestion de droits d'auteur Bridger et la société de licences musicales Jamendo.

Llama Group a pour ambition de construire le futur de l'industrie musicale en investissant de manière soutenue dans de nombreuses solutions innovantes, ainsi que dans le talent et les compétences des personnes qui aiment la musique.

Le groupe défend les valeurs de ses marques : empowerment (donner le pouvoir à ses utilisateurs), access (accès), simplicity (simplicité), and fairness (équité).

Winamp a pour vision un monde où les artistes et leurs fans sont connectés comme jamais auparavant au travers d'une plate-forme musicale de pointe.

La mission de Bridger est de supporter les auteurs-compositeurs en leurs offrant une solution simple et innovante pour collecter leurs droits.

Jamendo permet aux artistes indépendants de générer des revenus supplémentaires au travers de licences commerciales.

Enfin, Hotmix offre un bouquet de plus de soixante radios digitales thématiques et gratuites.

### Avertissement

Ce communiqué de presse est diffusé à titre informatif uniquement. Il ne constitue pas et ne saurait être interprété comme une offre au public, une offre de souscription ou une sollicitation d'intérêt du public en vue d'une offre publique de valeurs mobilières.

Les informations ci-dessus ne constituent pas et ne doivent pas être considérées comme une offre publique, une offre de souscription ou d'achat, ou une sollicitation de l'intérêt du public en lien avec une offre publique de valeurs mobilières nécessitant la publication d'un prospectus approuvé par l'Autorité des Services et Marchés Financiers.

La publication de ces informations dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales applicables. Ces informations ne doivent pas être publiées, transmises, diffusées ou distribuées, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique (y compris dans leurs territoires ou possessions), au Canada, en Australie, en Afrique du Sud, au Japon ou dans toute autre juridiction où une telle publication serait illégale.

Les informations mises à disposition ci-dessus ne constituent pas une offre de vente ni une sollicitation d'achat de titres de la Société aux États-Unis, au Canada, en Australie, en Afrique du Sud, au Japon ou dans toute autre juridiction où une telle offre ou sollicitation serait illégale.

L'offre des titres de la Société décrite dans ce communiqué de presse est exclusivement réservée aux investisseurs qualifiés, tel que précisé dans la section « Conditions du Placement Privé » du présent communiqué.

En ce qui concerne les États membres de l'Espace économique européen, aucune démarche n'a été ni ne sera entreprise en vue de permettre une offre publique des titres de la Société mentionnés dans ce communiqué, nécessitant la publication d'un prospectus dans un quelconque État membre. En conséquence, les titres de la Société décrits dans ce communiqué ne peuvent pas et ne seront pas offerts dans un État membre, sauf conformément aux dérogations prévues à l'article 1(4) du Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017, tel que modifié (le « Règlement Prospectus ») ou dans d'autres cas ne nécessitant pas la publication d'un prospectus par la Société en vertu de l'article 3 du Règlement Prospectus et/ou des réglementations applicables dans un tel État membre.

Sans préjudice des interdictions applicables dans d'autres juridictions, les titres ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis sans enregistrement préalable en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « U.S. Securities Act »), ou sans bénéficier d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Les titres de la Société mentionnés dans ce communiqué n'ont pas été et ne seront pas enregistrés en vertu du U.S. Securities Act, et la Société ne prévoit pas de procéder à une quelconque offre publique de ces titres aux États-Unis.